

Pour une formation professionnelle de qualité

Le SNUipp-FSU est la première organisation syndicale dans le premier degré. Il organise les enseignants et futurs enseignants pour défendre leurs intérêts matériels et moraux : informer sur le déroulement de la formation et de la carrière, défendre ses droits au quotidien, revendiquer un service public d'éducation de qualité. Il promeut une école permettant à tous les élèves de réussir.

Le SNUipp-FSU organise des permanences d'information à l'ESPE, rencontre les stagiaires dans les écoles pour recueillir vos préoccupations et proposer de s'organiser collectivement pour obtenir des réponses.

Se syndiquer permet d'être tenu au courant au quotidien de ce qui concerne la formation et l'entrée dans le métier.

Vous trouverez dans ce journal différentes informations concernant :

- L'année de formation en master à l'ESPE
- Les élections au conseil d'école de l'ESPE,
- Les différentes missions du SNUipp-FSU

En attendant de vous rencontrer, nous vous souhaitons une bonne rentrée !

L'équipe du SNUipp-FSU Paris

Prochaines permanences

Batignolles : 15,16 et 18 septembre

Molitor : 8, 9 et 11 septembre

dans les halls



Le SNUipp-FSU à vos côtés, quel est notre rôle ?

Depuis de nombreuses années, le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les instances de l'ESPE, de l'Académie et au niveau national. Nous pouvons ainsi porter les intérêts des futurs enseignants et influencer sur les décisions qui ne vont pas dans le bon sens. Toutefois, il faut parfois un rapport de force visible pour faire changer les choses. Les pétitions, AG ou autre mouvements de lutte permettent souvent de faire avancer les revendications des étudiants et des stagiaires. En 2009 et 2010, à l'IUFM de Paris, les étudiants et stagiaires, suite à leurs actions, avaient pu obtenir des avancées en terme de formation et de salaire, l'année dernière et cette année ce sont les ESPE de Créteil, Toulouse ou encore Aix-Marseille qui se mobilisent et obtiennent satisfaction sur certaines de leurs revendications. Le SNUipp-FSU prend toute sa place dans ses mobilisations.

Le SNUipp et la FSU agissent et interviennent à tous les niveaux :

Au niveau national :

- le SNUipp-FSU et la FSU interviennent régulièrement auprès du Ministère.
- la FSU a créé un observatoire national d'observation de la formation pour mutualiser et débattre de la situation dans les différents départements et des actions dans les autres ESPE (<http://observatoire-fde.fsu.fr/>)

Au niveau de l'académie :

- les représentant-es du SNUipp-FSU interviennent avec rigueur lors des réunions trimestrielles des Conseils de formation.
- le SNUipp et la FSU rencontrent régulièrement la direction de l'académie.

Au niveau de l'ESPE :

- Conseil d'école de l'ESPE : 3 élus usagers FSU pour 4 sièges (dont 2 SNUipp-FSU et 1 SNES-FSU)
- COSP (Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique) : 1 représentante SNUipp-FSU + 1 SNES-FSU + 1 SNEP-FSU
- le SNUipp-FSU rencontre régulièrement la direction de l'ESPE

Le SNUipp et la FSU réunissent, accompagnent et mobilisent les étudiant-es, stagiaires et formateurs :

- Journées de formation syndicale et pédagogique pour les stagiaires.
- Aide aux stagiaires pour la titularisation, les différentes opérations administratives (mouvement, temps partiel, disponibilité, changement de département...).
- Envoi de journaux, de lettres électroniques spéciales étudiants et stagiaires
- Mobilisations pour la formation : rassemblement, pétitions, grève...

Dates à retenir

Du 10/09 à 12H AU 15/10 à 17h
inscription au concours 2016
<http://www.education.gouv.fr/siac1>

Mardi 29 septembre
Réunion d'information syndicale
À 16H à la Bourse du Travail

au mois de SEPTEMBRE
permanences à destination
des stagiaires et M1 À l'ESPE

L. 18/04 et MA. 19/04
écrits du concours 2016

juin et juillet 2016
oraux du concours 2016

ATTENTION ! Les CONDITIONS PARTICULIÈRES de diplôme ou de titre (qualifications en natation et en secourisme) sont exigées à la date de publication des résultats d'admissibilité.

Des questions, des difficultés...

Pensez à :

- nous contacter par mail
snu75@snuipp.fr

NOUVEAUTÉ : la page Facebook spéciale ESPE
«le SNUipp 75 à l'ESPE»

- par téléphone
01 44 62 70 01

- consulter nos sites
<http://75.snuipp.fr>
<http://neo.snuipp.fr>

- vous inscrire à la lettre électronique hebdomadaire en une du site 75.snuipp.fr

- venir nous rencontrer lors de nos permanences à l'ESPE

Retour sur une année 2014-2015 chaotique

Le 1er juillet, le SNUipp-FSU a publié les résultats d'une enquête nationale sur la perception des stagiaires de leur année de formation.

Ces résultats valident malheureusement l'analyse que porte le SNUipp-FSU Paris : stagiaires débordés et stressés, considérant qu'ils ne sont pas assez préparés à affronter le quotidien de la classe, formation peu professionnalisante et infantilisante sous certains aspects...

Pour le SNUipp-FSU, il n'est pas possible de continuer ainsi tant dans l'intérêt de nos jeunes collègues que des élèves. Les jeunes stagiaires ne doivent pas être en responsabilité de classe et les stages de pratique doivent être limités aux tiers de leurs obligations de service. Par

ailleurs, les formateurs du premier degré doivent enfin voir leurs compétences reconnues au sein des ESPE et intervenir de manière beaucoup plus importante au sein de celles-ci. Nos collègues doivent participer à l'organisation de la formation dispensée au sein des ESPE. Le SNUipp-FSU intervient depuis des années tant auprès de l'ESPE et de l'académie pour que cette ambition se concrétise. Si des avancées ont pu être mises à notre crédit (création de groupe de tutorat mixte ESPE/académie, prise en charge des étudiants de Master 1 par les PEMF, tentative d'une meilleure régulation entre les différents intervenants

au moment de l'évaluation des stagiaires...), elles restent insuffisantes. Nous continuerons donc nos interventions en ce sens tout au long de l'année.

Enfin, le SNUipp-FSU a insisté sur le manque d'adaptation des formations au profil des stagiaires (déjà titulaires d'un Master 2 d'enseignement, titulaires d'un cursus qui n'a rien à voir avec l'enseignement...).

L'Inspecteur d'académie a pris acte de nos critiques et nos demandes et a dit entendre la surcharge de travail des stagiaires. Une réflexion nationale est en cours.

Election au conseil d'école de l'ESPE

Cette année le mandat de deux ans des élus des usagers (étudiants et stagiaires) touche à sa fin. Les élections auront lieu au cours du premier trimestre après les vacances de la Toussaint. Il est déjà temps de réfléchir à l'éventualité de s'y présenter !

A quoi sert ce conseil ?

L'une des fonctions du conseil d'école est d'adopter les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances.

L'implication des étudiants au sein de ces structures est fondamentale. Elle a permis par le passé de nombreuses avancées au niveau des droits des étudiants (entre autre la création d'un groupe pour les étudiants salariés il y a deux ans, l'autorisation de non-assiduité aux cours l'année dernière, une amélioration des contenus et des évaluations de certaines UE, notamment la Culture Commune...)

Qui est élu ?

Lucien Théron (M2)

Léo Arreto, Agathe Lederer, Raphaël Soubestre et Néva Bekhtari sont maintenant titulaires et ne peuvent donc plus siéger au conseil d'école.

Comment les contacter ?

Lors des réunions d'info, par mail, dans les couloirs de l'ESPE.

Pourquoi les contacter ?

Chaque année des étudiants se trouvent en difficulté face à l'administration (horaires de cours, statut d'étudiant salarié...) Pour avoir plus de poids, il ne faut pas essayer de régler le problème seul, d'autres étudiants sont probablement dans le même cas que vous ! Vos représentants sont là pour rassembler les demandes et les porter officiellement à l'administration, en ayant le poids du collectif.

Pourquoi voter SNUipp-FSU ?

Les syndicats de la FSU agissent pour que l'éducation reste nationale et soit une priorité. Ils interviennent pour défendre et transformer l'école pour la réussite de tous. Cela passe par des recrutements massifs qui

permettent d'alléger les effectifs, de travailler avec des petits groupes d'élèves. Cela passe aussi par une formation professionnelle ancrée sur la réalité de nos métiers, une qualification scientifique et pédagogique de haut niveau, une revalorisation de nos métiers.

La FSU est la première organisation syndicale à l'ESPE et la seule à présenter des listes chaque année, avec des étudiants qui siègent et défendent les droits de leurs camarades.

En votant à ces élections, prenez la parole.

Exprimez des demandes et des choix ambitieux pour l'école et pour la jeunesse.



SNUipp-FSU



